



CONFÉRENCE THÉMATIQUE

Le jeudi 16 novembre 2017

**PROJETS DE VOIRIES ET
D'INFRASTRUCTURES :
Pourquoi et comment
s'assurer une maîtrise
d'œuvre de qualité.**

**Organisée par les
délégations de la région
Auvergne-Rhône-Alpes
en présentiel à Lyon, en
visioconférence à
Clermont-Ferrand, Saint-
Martin-d'Hères et dans
les antennes de la
délégation d'Auvergne.**



En partenariat avec



MOTEUR D'AVENIR

Fédération des syndicats des métiers
de la prestation intellectuelle du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique



SYNTEC-INGÉNIERIE

Problématique :

Les collectivités ont besoin d'être accompagnées dans l'élaboration de leurs projets d'infrastructures. Afin de s'assurer une bonne maîtrise d'œuvre, le maître d'ouvrage doit se poser les questions suivantes :

- Qu'est-ce qu'une maîtrise d'œuvre de qualité?
- Qu'est-ce qu'une qualification?
- Comment introduire ses exigences dans une consultation?
- Quel est le positionnement des services techniques sur les activités de conception?

Le Comité ingénierie de l'IDRRIM (Institut Des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité), qui rassemble les maîtres d'œuvre (dont CINOV, Syntec Ingénierie), les maîtres d'ouvrage (dont AMF, AITF, CNFPT), et les entreprises (dont USIRF, FNTP), a développé un ensemble de réflexions et de préconisations sur ce sujet.

En partenariat avec le CNFPT et l'OPQIBI (organisme de qualification de l'ingénierie), l'IDRRIM propose de restituer son analyse lors de la rencontre territoriale du 16 novembre 2017.

Objectifs de la journée :

- Partager les définitions de qualité/qualification/certification.
- Identifier les marges de manœuvre de la Maîtrise d'ouvrage sur les volets technique, juridique et financier.
- Confronter les attentes des différents acteurs publics et privés autour d'un projet de voirie et d'aménagement.

Public concerné : Cette rencontre s'adresse aux agent.e.s des collectivités et à leurs élu.e.s, ainsi qu'aux personnes extérieures à la Fonction Publique Territoriale.

Programme :

9 h 00 : Accueil des participants

9 h 15 / 9 h 45 : Introduction de la journée
CNFPT

Patrick PORRU, Chargé d'affaires techniques IDRRIM

Laurent RICARD, Directeur des routes au conseil départemental de Corrèze

9 h 45 / 10 h 30 : Rôles respectifs de la maîtrise d'ouvrage, et de la maîtrise d'œuvre interne et externe aux collectivités sur un projet de voirie et d'aménagement.

Laurent RICARD

Benoit BAUDRY, Directeur général adjoint d'Artelia Villes & Transport et président du comité Ingénierie de l'IDRRIM

10 h 30 / 11 h 30 : Qu'est-ce qu'une prestation de maîtrise d'œuvre de qualité : quelles sont les conditions de réussite ?

Les attentes du maître d'ouvrage ; la définition d'un programme gage de qualité ; le dialogue tout au long du marché entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre.

Benoit Baudry

11 h 30 / 12 h 30 : La passation des marchés de maîtrise d'œuvre : les préconisations de l'IDRRIM.

Nicolas CHATEL, Représentant de CINOV

12 h 30 / 14 h 00 : Déjeuner

14 h 00 / 15 h 15 : La qualification de la maîtrise d'œuvre privée, l'intérêt de ce signe de qualité pour la maîtrise d'ouvrage et la jurisprudence concernant les clauses « qualification ou équivalent »

Stéphane MOUCHOT – Directeur général OPQIBI accompagné d'un membre du cabinet d'avocat spécialisé AdDEN

15 h 15 / 16 h 30 : La démarche qualité interne à la collectivité : les critères d'une maîtrise d'œuvre interne de qualité.

Laurent RICARD

16 h 30 / 17 h 00 : Echanges. Clôture de la formation.

Modalités d'inscription et logistique :

La conférence se déroule dans les locaux de la délégation de Rhône-Alpes-Lyon et en visioconférence dans plusieurs structures du CNFPT de la région.

Sur chacun des sites vous serez accueilli.e par un.e agent.e du CNFPT.

Pour faciliter l'organisation de cette journée, merci de vous inscrire
avant le lundi 6 novembre 2017

✚ Pour les agent.e.s territoriaux.ales et les élu.e.s :

Quel que soit votre choix : en présentiel à Lyon ou en visioconférence sur les autres sites, il vous suffit de vous inscrire sur la plateforme d'inscription en ligne du CNFPT : <https://inscription.cnfpt.fr> avec le code (voir tableau ci-après).

Prendre contact avec votre service formation.

Il faudra être attentif au lieu d'inscription choisi (voir tableau ci-après).

✚ Pour les personnes extérieures à la FPT (le montant de la participation est fixé à 150 €), Inscription en ligne uniquement

[s'inscrire en cliquant ici](#)

Une convocation sera adressée aux participant.e.s par courriel avec le plan d'accès aux lieux de formation. Les frais de transport ne sont pas pris en charge.

LIEUX DES CONFÉRENCES

EN PRESENTIEL

CNFPT Délégation de Rhône-Alpes Lyon Code : PRVIN 002

18 rue Edmond Locard 69005 Lyon

Véronique LECLAIR, conseillère formation - veronique.leclair@cnfpt.fr

Florence BOURGOIN, assistante formation - florence.bourgoin@cnfpt.fr

Tél. : 04 72 32 43 24

EN VISIOCONFERENCE

CNFPT Délégation d'Auvergne Code : PRVIN 005

42-44 rue Auger - CS 30397 - 63011 Clermont-Ferrand cedex

Didier GONON, conseiller formation - didier.gonon@cnfpt.fr

Marlène COUFOR, assistante formation - marlene.coufort@cnfpt.fr

Antenne de l'Allier Code : PRVIN 006

4 rue Marie Laurencin - 03400 Yzeure - Tél. : 04 70 46 13 45

Antenne du Cantal Code : PRVIN 007

Parc d'activité de Tronquières, 14 Avenue du Garric - 15000 Aurillac

Tél. : 04 71 63 89 49

Antenne de la Haute-Loire Code : PRVIN 008

1 rue Calemard de Lafayette 43000 Le Puy en Velay – Tél. : 04 71 02 79 33

CNFPT Délégation de Rhône-Alpes Grenoble Code PRVIN 004

Domaine Universitaire - 440 rue des Universités

38402 St Martin D'Hères

Laurent Descot, conseiller formation - laurent.descot@cnfpt.fr

Sabrina Rorive, assistante formation - sabrina.rorive@cnfpt.fr - Tél. : 04 76 15 00 14